

Réf: Dossier 296788

Avis de constitution

SOCIETE « TERRIA HYDRO COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot
518, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/19/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TERRIA HYDRO COTE D'IVOIRE »

Objet : - Construction des bâtiments;
- Réalisation des forages;
_ Fourniture des équipements de forage;
- Prestation de services divers.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot 518, Ilot 54

Dirigeant(s) M SORY ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01684 du 16/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21300/GTCA/RC/2024 du 16/04/2024

